



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 23 janvier deux mille vingt-quatre, se sont réunis au centre socioculturel de Sainte-Montaine sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du mardi 30 janvier 2024

Délibération n°2024-01-002

Autorisation à solliciter une subvention de fonctionnement auprès de la CAF pour l'organisation du séjour jeunes au ski en mars 2024

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 18

Pouvoirs : 8

Conseillers titulaires présents : M. Pierre LOEPER, Mme Sophie ESPEJO, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, M. Didier RAFFESTIN, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Lionel POINTARD, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Alain URBAIN, M. Jean-Marc RUIZ, et M. Jean-Yves DEBARRE.

Pouvoirs : Mme Anne CASSIER a donné pouvoir à Mme Sophie ESPEJO, M. Xavier ADAM a donné pouvoir à Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, Mme Cécile ABDELLALI a donné pouvoir à M. François GRESSET, M. Olivier JACQUINOT a donné pouvoir à M. Sylvain DUVAL, M. Pascal MARGERIN a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER, Mme Denise SOULAT a donné pouvoir à M. Lionel POINTARD, M. David DALLOIS a donné pouvoir à Mme Dominique TURPIN, M. Marc GOURDOU a donné pouvoir à M. Jean-Marc RUIZ.

Absents : Mme Florence LEDIEU, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Alexandre CERVEAU, M. Hugues DUBOIN, M. Daniel GAUTIER, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Philippe RAGOBERT et M. Nicolas MOREAU.

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves DEBARRE

Comme approuvé en novembre 2023, la Communauté de communes organise un séjour au ski du 3 au 9 mars 2024 pour 24 collégiens résidant sur le territoire Sauldre et Sologne, à l'auberge de la Vallée d'Ossau à Izeste (64). Ce séjour sera encadré par un directeur et deux animateurs.

L'organisation de ce séjour est mutualisée avec deux autres structures du département, à savoir le Théâtre Bambino, espace de vie social situé aux Aix d'Angillon, et le service jeunesse « club ados » de la ville de Saint-Florent-sur-Cher, qui ont ouvert respectivement 12 places chacun. Outre une économie sur le transport dans la mesure où un seul car sera nécessaire, cette mutualisation va permettre à l'équipe d'animation de « mélanger » les jeunes lors de la découverte du ski et de faire des veillées en commun. Une convention de mutualisation tripartite permet de plus à un directeur de faire son stage pratique dans le cadre de la formation pour l'obtention de son BPJEPS.

Envoyé en préfecture le 31/01/2024

Reçu en préfecture le 31/01/2024

Publié le

ID : 018-200000933-20240131-2024_01_002-DE

SLOW

S'LO

Il est à noter que 85% des collégiens inscrits sont débutants en ski, ce qui renforce l'intérêt d'organiser des séjours de découverte du ski et de la montagne à destination des jeunes.

Dans le cadre de l'appel à projets de la CAF du Cher 2024, il est proposé de solliciter une subvention de 10 000 € pour l'organisation de ce projet innovant dans sa forme mutualisée à l'échelle de trois structures du Département.

Le budget prévisionnel pour ce séjour jeunes est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Pension complète (7 jours - 6 nuits) + remontées mécaniques (5 jours) + location de matériel (5 jours) + 2 heures de cours de ski (5 jours)	18 876 €	Participation des familles (380 €/enfant)	9 120 €
Transport	3 405 €	CAF Contrat Enfance Jeunesse	500 €
Personnel (1 directeur + 2 animateurs)	9 200 €	Appel à projet CAF 2024	10 000 €
Divers (pharmacie)	150 €	Autofinancement CDC Sauldre et Sologne	12 011 €
TOTAL	31 631 €	TOTAL	31 631 €

Vu les statuts de la Communauté de communes,

Vu la délibération n°2023-11-095 du 27 novembre 2023 approuvant l'organisation d'un séjour au ski pour 24 collégiens de Sauldre et Sologne en mutualisation avec deux autres structures du Département,

Considérant l'intérêt et le caractère innovant du projet,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 janvier 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : AUTORISE Madame la Présidente à solliciter une subvention de fonctionnement de 10 000 € auprès de la CAF du Cher pour l'organisation d'un séjour de découverte du ski et de la montagne à destination de 24 collégiens du territoire Sauldre et Sologne en mars 2024.

Article 2 : APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Pension complète (7 jours - 6 nuits) + remontées mécaniques (5 jours) + location de matériel (5 jours) + 2 heures de cours de ski (5 jours)	18 876 €	Participation des familles (380 €/enfant)	9 120 €
Transport	3 405 €	CAF Contrat Enfance Jeunesse	500 €
Personnel (1 directeur + 2 animateurs)	9 200 €	Appel à projet CAF 2024	10 000 €
Divers (pharmacie)	150 €	Autofinancement CDC Sauldre et Sologne	12 011 €
TOTAL	31 631 €	TOTAL	31 631 €

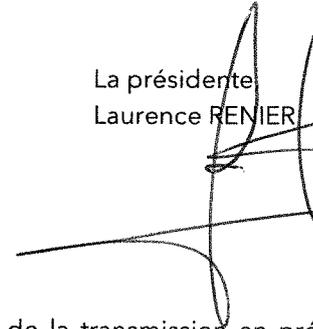
Envoyé en préfecture le 31/01/2024
Reçu en préfecture le 31/01/2024
Publié le 31/01/2024
ID : 018-200000933-20240131-2024_01_002-DE

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves DEBARRE



La présidente
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/01/2024 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.